



Conditions générales (à vérifier avant de remplir le formulaire)

Confirmez que vous remplissez les trois conditions suivantes en cochant les cases appropriées :

- Vous avez votre **résidence principale** sur le territoire de la Ville de Bruxelles.
- Vous êtes en possession d'une **carte de séjour illimité** au moment de la demande.
- Vous séjournez **légalement en Belgique depuis au moins 5 ans sans interruption**.

Si vous cochez toutes les cases, vous pouvez poursuivre la demande. Répondez de manière complète et précise pour faciliter le traitement.

FORMULAIRE DE DEMANDE

Informations générales

- **Nom/Prénom** :
- **Numéro de registre national** : - -
- **Lieu de naissance** :
- **E-mail** :
- **Téléphone** :

Situation familiale

- **État civil** : Célibataire – Marié·e – Divorcé·e – Veuf·ve
- **Votre conjoint·e est-il/elle de nationalité belge ?** Oui – Non
- **Avez-vous un enfant mineur de nationalité belge ?** Oui – Non

Langue

- **Avez-vous un certificat de connaissance linguistique (niveau A2 minimum)** en français ou néerlandais délivré par un organisme reconnu ? Oui – Non
- Si oui, nom de l'organisme ou de l'école :

Travail

- **Avez-vous travaillé sans interruption durant ces 5 dernières années ?** Oui – Non

Si oui, quel est votre statut ? Salarié·e – Indépendant·e

Depuis quand travaillez-vous sous ce statut ? / /

Si non, quelle était la cause de l'interruption ?

- Chômage
- Accident de travail
- Congé de maternité
- Changement d'employeur
- Pause Carrière
- Congé parental
- Autre (précisez) :





Études et formations

- **Avez-vous obtenu un des diplômes suivants en français ou néerlandais ?**
 - Enseignement secondaire supérieur
 - Études supérieures ou universitaires
 - Formation professionnelle de minimum 400hSi oui, en quelle année avez-vous obtenu le diplôme ? / /

Intégration sociale et civique

- **Avez-vous obtenu un certificat de parcours d'intégration** en français ou néerlandais ?
Oui – Non
Si oui, indiquez l'organisme de délivrance :

Pension et invalidité

- **Avez-vous atteint l'âge de la pension ?** Oui – Non
Si oui, depuis quand ? / /
- **Avez-vous une reconnaissance de handicap ou d'invalidité supérieure à 66 % ?** Oui – Non
Si oui, reconnaissance par : Mutuelle – SPF Santé
Depuis quand ? / /

Procédure :

1. **Envoyez votre questionnaire complété accompagné d'une copie recto/verso de votre carte de séjour par e-mail à : nationalitebelge@brucity.be**
2. **Analyse de votre situation** : après réception de votre formulaire et si vous êtes dans les conditions de l'acquisition de la nationalité belge, nous vous transmettrons la liste des documents à fournir.
Pour faciliter le traitement, nous vous demandons de joindre l'ensemble de vos documents en pièces jointes de l'e-mail au format PDF.
3. **Accueil sur rendez-vous** : selon le besoin, un rendez-vous peut être fixé pour vous aider à analyser votre situation.

